

Colle acrylique spéciale chantiers

UZIN KE 14

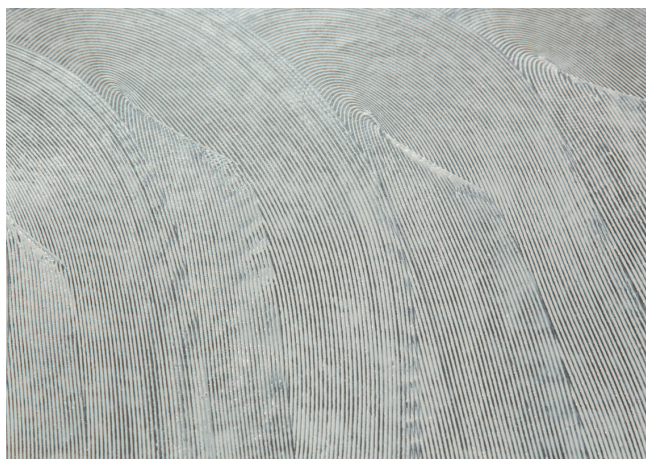
Colle dispersion polyvalente à très faible émission de COV, pour revêtements de sol textiles et PVC

Domaines d'utilisation :

UZIN KE 14 est une colle dispersion à très faible émission et au bref temps de gommage, pour une utilisation polyvalente sur des supports absorbants, à l'intérieur de locaux.

Comme colle spéciale :

- ▶ pour revêtements de sol PVC hétérogènes, en lés et en dalles (sauf LVT)
- ▶ pour revêtement V.E.R. (Vinyls Expansés Reliefs)
- ▶ pour dalles semi-flexibles
- ▶ pour revêtements de sol PVC sur liège
- ▶ pour revêtements de sol textiles avec envers courants : mousse, non tissés, feutre, dossiers synthétiques, etc.
- ▶ sur supports ragrés absorbants
- ▶ sur chauffage au sol et plancher rayonnant électrique
- ▶ pour les sollicitations de sièges à roulettes conformes à la norme EN 12 529
- ▶ pour les locaux à sollicitations normales en domaine résidentiel, commercial et professionnel
- ▶ pour l'entretien par shampooinage (voie humide) et injection extraction



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Avantages / Propriétés :

La colle UZIN KE 14 offre un confort parfait lors de l'application. Elle présente une excellente forte d'adhérence finale garantissant un comportement optimal du revêtement de sol à l'usage.

Composition : Dispensions synthétiques, résines modifiées, agents épaississants, mouillants et anti-moussants, conservateurs, charges minérales, eau.

- ▶ Utilisation polyvalente, diversité des revêtements de sol compatibles
- ▶ Très faibles émissions de COV (classe A+)
- ▶ Odeur neutre pendant et après la mise en œuvre
- ▶ Bref temps de gommage
- ▶ Film de colle particulièrement résistant à l'usage
- ▶ Excellent rapport qualité / prix
- ▶ EMICODE EC 1/À très faible émission

Caractéristiques techniques :

Conditionnement :	seau plastique de 14 kg
Tenue en stock :	12 mois
Couleur liquide / sec :	Blanc crème / Blanc crème
Consommation :	300 – 450 g/m ²
Température de mise en œuvre :	minimum 15 °C au sol
Temps de gommage :	10 à 15 minutes*
Temps de travail :	15 à 25 minutes*
Sollicitable :	après 24 heures*
Résistance finale :	après 3 jours*
Traitement des joints :	après 24 heures*

*À 20 °C / 65 % d'humidité relative de l'air, et en fonction du type de revêtement de sol et de l'absorption du support.

Préparation du support :

Le support doit être résistant, sec en permanence, propre, non fissuré et exempt de toute substance polluante susceptible de diminuer l'adhérence. Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et prendre les mesures nécessaires en cas de déficience. Dépoussiérer soigneusement le support par aspiration. Traiter par application de primaire et de ragréage. En fonction du support, du revêtement de sol et des contraintes prévues, utiliser les primaires et les ragréages UZIN appropriés (voir catalogue produits). Toujours laisser parfaitement sécher le primaire et le ragréage avant de commencer la pose.

Observer les fiches techniques des produits UZIN utilisés et des revêtements de sol mis en œuvre.

Mise en œuvre :

1. Appliquer régulièrement la colle sur le support avec la spatule dentelée appropriée (cf. « Informations de consommation ») et laisser gommer en fonction de la quantité appliquée, des conditions climatiques ambiantes, de la capacité d'absorption du support et du type de revêtement de sol. N'encoller que la surface pouvant être revêtue dans l'intervalle du temps de travail, le bon transfert de la colle au dos du revêtement devant être assuré.
2. Afficher le revêtement de sol dans la colle semi-humide après un bref temps de gommage ; les sillons de colle doivent être écrasés. Maroufler manuellement ou à l'aide d'un cylindre à maroufler, la totalité de la surface. Charger les zones de déformation importantes du revêtement ou contre-courber préalablement le revêtement. Eviter toute inclusion d'air sous le revêtement. Laisser ensuite la surface reposer pendant 20 minutes puis maroufler de nouveau au cylindre et maroufler aux extrémités de lés et aux joints de lés.
3. Eliminer les taches de colle fraîches à l'eau chaude. Les résidus de colle séchés peuvent être frottés avec précaution sur les revêtements souples ou éliminés avec les lingettes nettoyantes UZIN Clean Box.

Informations de consommation :

Envers du revêtement	Denture	Consommation
Lisse, p.ex. VER	A 1	env. 300 g/m ²
Légèrement structuré, p.ex. PVC	A 2	env. 350 g/m ²
Structuré, p.ex. revêtements textiles	B 1	env. 450 g/m ²

Important :

- ▶ Tenue en stock : 12 mois à température modérée, en emballage d'origine et à l'abri du gel. Refermer hermétiquement les emballages entamés et en utiliser le contenu rapidement. Avant utilisation, acclimater la colle à la température ambiante.
- ▶ Conditions idéales de mise en œuvre : +18 à 25 °C, température au sol \geq +15 °C et humidité relative de l'air < 65 %. Une température basse et une humidité de l'air élevée prolongent les temps de travail, de prise et de séchage. Une température élevée et une humidité de l'air basse les réduisent.
- ▶ Un support humide peut entraîner le dégagement d'émissions secondaires et d'odeurs. Dans le cas d'un support ragréé, veiller donc à ce que le ragréage soit bien sec.
- ▶ Un collage direct sur des traces de colle ancienne peut entraîner des interactions et un développement d'odeurs désagréables. Idéalement, supprimer les couches anciennes. Dans tous les cas, des traces de colle ancienne devront être isolées par un primaire de barrage puis d'un ragréage auto lissant, sur toute la surface, en épaisseur suffisante.
- ▶ Avant collage, le revêtement doit être suffisamment détendu, acclimaté et adapté aux conditions climatiques de l'utilisation future.
- ▶ Eviter les déformations importantes aux extrémités des rouleaux, les relevées aux joints pendant le collage (applications de charges).
- ▶ En cas de doute ou dans les cas de situations spécifiques – p.ex. si le revêtement de sol est exposé à des températures extrêmes causées par une exposition au soleil, si le revêtement est soumis à des contraintes mécaniques lourdes comme par exemple des locaux industriels avec engins de manutentions (chariots élévateurs), si de l'humidité est introduite par le dessus – consulter notre Service Technique.
- ▶ Respecter les directives des fiches techniques des produits utilisés et les recommandations du fabricant de revêtements de sol. Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les DTU, CPT, normes et règles professionnelles, etc. en vigueur à la date d'exécution des travaux.

Protection du travail et de l'environnement :

Exempt de solvant. L'emploi d'une crème de protection de la peau est recommandée. Conserver hors de portée des enfants. Veiller à maintenir une bonne ventilation des locaux pendant et après les travaux. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation du produit. En cas de contact avec les yeux ou la peau, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau. Ne pas verser le produit dans les égouts, l'eau ou le sol. Nettoyage des outils directement après utilisation avec de l'eau et du savon.

EMICODE EC 1 – „À très faible émission”, conformément aux directives de l'Association allemande enregistrée pour le Contrôle des Emissions des Produits de Pose („GEV”). Le produit ne présente, conformément aux directives en vigueur, aucune émission importante de formaldéhyde, de substances toxiques ou autres composés organiques volatiles (COV).

Conditions de pose conformes aux normes, et supports, primaires et ragréages parfaitement secs sont les conditions essentielles à l'obtention après travaux d'un air ambiant d'excellente qualité. Contient: Isothiazolinones.

Informations pour les allergiques: +49 731 4097-0.

Élimination :

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas verser le produit dans les égouts, les eaux ou la terre. Recyclage possible des emballages plastiques totalement vidés ou grattés. Élimination spéciale des restes de produit liquide et des emballages contenant des restes de produit liquide. Élimination des emballages contenant des restes de produit durci avec les déchets de chantier / les ordures ménagères.